

20 ans de simplification administrative en Wallonie Quels enjeux ? Quel bilan ? Quelles perspectives ?

Conférence de Madame Alda GREOLI,

Vice-Présidente du Gouvernement wallon et du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Ministre de la fonction publique et de la simplification administrative

***Le 3 avril de 18h30 à 19h30, suivie d'un drink
UCLouvain FUCaM Mons, Bâtiment D, Auditoire A4
Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons***

Inscription gratuite mais obligatoire

<https://uclouvain.be/fr/sites/mons/conference-avec-alda-greoli-ministre.html>

Information :

stephane.moyson@uclouvain.be & jeremy.dagnies@uclouvain.be, professeurs d'administration publique



C'est en 1999 que le Gouvernement wallon s'est saisi d'un nouvel objectif : celui de **simplifier l'administration publique**. Depuis lors, de nombreuses mesures ont été adoptées et mises en œuvre afin de faciliter le travail des élus, des agents de la fonction publique, des citoyens et des entreprises. Derrière le concept de simplification administrative coexistent en réalité différents chantiers : la simplification de la législation et de la réglementation, la facilitation de la décision politique, la transparence des processus politiques et administratifs, la simplification du paysage institutionnel et administratif, l'amélioration du fonctionnement des organismes publics, l'allègement des procédures et des démarches administratives ou encore la digitalisation du secteur public.

La Ministre est invitée à s'exprimer à l'UCLouvain FUCaM Mons dans le contexte des cours d'administration publique, qui abordent la simplification administrative. La conférence sera l'occasion d'en redéfinir les enjeux, en termes de qualité de vie, de conditions de travail, de développement économique, de démocratie et de « bonne gouvernance » ou encore de respect de l'environnement. Il sera aussi question du bilan : quelles ont été les réalisations des deux dernières décennies de simplification administrative en Wallonie ? Enfin, nous nous projeterons dans l'avenir à l'heure de l'intelligence artificielle, du big data, des objets connectés et des véhicules autonomes mais aussi du renforcement des compétences régionales et communautaires suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat : quels chantiers pour ces 20 prochaines années ?